

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

Saint-Constant, le 24 avril 2020 – Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d’abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères Constantines et chers Constantins,

Depuis quelques semaines déjà, nous entendons parler de problématiques majeures qui se retrouvent dans différents CHSLD au Québec, des cas de COVID-19 qui s’y accumulent et qui se traduisent malheureusement par des décès. Aujourd’hui, je tenais à prendre quelques instants pour souligner le travail exceptionnel de tout le personnel qui œuvre au CHSLD de Saint-Constant, sur la rue Saint-Pierre, plus précisément le Centre d’hébergement Champlain-Jean-Louis-Lapierre. En date d’aujourd’hui, aucun cas de COVID-19 n’y a été recensé. Les mesures de protection y sont optimales, l’engagement de tout le personnel au service des gens est remarquable. Ne lâchez surtout pas, vous faites un travail exemplaire!

Par ailleurs, le premier ministre Legault nous a mentionné, dans les derniers jours, que la semaine prochaine il nous dévoilerait le plan de déconfinement qui prendra place. Celui-ci se traduira, entre autres, par une réouverture progressive des commerces, des activités et des services dans les prochaines semaines et les prochains mois. Le tout sera fait, bien sûr, en respectant toutes les mesures gouvernementales de protection présentes et celles à venir, le cas échéant. Relativement à cette annonce, je tenais à vous informer que toute l’organisation municipale travaille déjà à se préparer à cette prochaine étape.

Tel qu’annoncé dans le cadre du Jour de la Terre, mercredi dernier, les citoyens intéressés pourront s’inscrire en ligne à compter du 11 mai pour obtenir un panier « Mon petit jardin bio », une superbe initiative d’agriculture urbaine. Nous vous fournirons tous les détails au saint-constant.ca avant la tenue des inscriptions.

Actuellement, une réouverture qui fait le bonheur de nos citoyens est très certainement celle de l’Écocentre. Je vous rappelle les journées : les mardis, jeudis et samedis. Nous aurions aimé ouvrir pour l’ensemble des jours habituels, mais étant donné qu’il y a un ralentissement des activités chez nos fournisseurs de transport de conteneurs, cela était pour l’instant impossible. Je tiens à vous remercier sincèrement de votre patience et de votre collaboration. Nous avons été témoins de votre courtoisie cette semaine et nous vous en sommes très reconnaissants.

En terminant, je vous annonce que la collecte de branches débutera le 4 mai prochain. Plus de détails à venir à ce sujet la semaine prochaine. Ne lâchons pas, le soleil commence à poindre à l’horizon, des jours meilleurs approchent, ça va bien aller. Bonne fin de semaine à toutes et à tous. »

Fait saillant pour notre région :

- La collecte de branches débutera le 4 mai. Plus de détails à venir la semaine prochaine. D’ici là, nous vous demandons s.v.p. de ne pas disposer vos branches en bordure de rue.

Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu’à nouvel ordre.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

Le premier ministre a commencé sa conférence de presse en rendant de nouveau hommage aux victimes de la tuerie en Nouvelle-Écosse. Une minute de silence a été tenue à 14 h (heure des Maritimes), afin d'honorer l'agente de la GRC décédée en fonction, et une vigie virtuelle aura lieu ce soir.

Aide aux entreprises – loyers

- Le premier ministre annonce une aide aux petites entreprises durement touchées par la COVID-19 avec la mise en place, de concert avec les provinces et territoires, d'un programme d'aide au loyer. En vertu de ce programme, les petites entreprises admissibles verront leur loyer commercial abaissé de 75 % pour les mois d'avril, mai et juin. Les propriétaires devront absorber 25 % du loyer. Du 50 % restant, le gouvernement fédéral assumera 75 % et le provincial 25 %;
- Des détails quant à ce programme seront communiqués au courant de la journée, mais M. Trudeau a déjà annoncé qu'afin d'être admissible à ce programme, le loyer mensuel en question doit être inférieur à 50 000 \$;
- Des mesures similaires pour les grandes entreprises seront annoncées sous peu.

Réouverture de l'économie et déconfinement

- Plus tard aujourd'hui, le premier ministre s'entretiendra avec les premiers ministres des provinces et territoires. À l'agenda : la réouverture graduelle de l'économie et les mesures de déconfinement;
- Il rappelle que la pandémie n'a pas touché l'ensemble des régions de la même façon. Certaines souffrent plus que d'autres;
- La réouverture de l'économie sera graduelle et longue : ça n'arrivera pas du jour au lendemain;
- Il rappelle qu'il travaillera avec les provinces et territoires afin d'établir des principes, lignes directrices et recommandations eu égard aux mesures de déconfinement.

CHSLD

- Le premier ministre souligne que nous sommes témoins de scènes troublantes dans les CHSLD et les résidences pour personnes âgées. Cette situation est inacceptable et c'est pourquoi le gouvernement fédéral a envoyé des militaires en renfort en Ontario et au Québec, à la demande de ces provinces. Cette solution est toutefois temporaire;
- Le gouvernement offrira des milliards de dollars aux provinces et territoires afin de bonifier les salaires des travailleurs essentiels.

Divers

- Questionné quant à la possibilité d'augmenter les transferts fédéraux en santé, M. Trudeau répond qu'il s'agit d'une possibilité et qu'une réflexion à cet égard est entamée;
- Questionné sur la prolongation de certaines mesures devant prendre fin au mois de juin, il répond que des discussions sont tenues à cet égard.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de la situation

- 97 nouveaux décès (1 340 décès au total);
- 22 616 cas confirmés (778 de plus qu'hier), incluant les personnes guéries;

- 1 460 hospitalisations (49 de plus);
- 227 personnes aux soins intensifs (20 de plus).

Précision : ces chiffres sont plus élevés que ce qu'ils devraient être. Ils sont gonflés en raison du fait que certaines de ces personnes n'ont plus besoin d'être hospitalisées ou de rester aux soins intensifs, mais sont gardées volontairement dans les hôpitaux plutôt que de retourner dans les CHSLD, dans le but d'éviter de surcharger le travail du personnel.

Situation des aînés

- Il y a vraiment deux mondes séparés dans le même monde : la situation des CHSLD qui est difficile et la situation du reste de la société qui est relativement stable et pour laquelle le « peak » aurait été atteint;
- Le premier ministre nous rappelle que ce n'est pas une situation qui est unique au Québec. Beaucoup d'endroits dans le monde sont dans la même situation de décès plus élevés dans les centres pour aînés : Espagne, Italie, France, Irlande, Belgique, Portugal, États-Unis, Singapour, Écosse, Australie. Il est bien conscient que cela n'excuse pas la situation qu'on vit dans les CHSLD, mais c'est partout dans le monde qu'on s'est rendu compte qu'on était mal préparés dans les résidences pour aînés. « C'est un peu comme mettre le feu dans le foin »;
- En conséquence, le projet des nouvelles maisons des aînés sera accéléré. Ces maisons (avec plus d'espace et moins de résidents) libéreront des espaces dans des CHSLD actuels pour permettre d'améliorer la situation dans les établissements déjà existants. Il parle de procéder dans la prochaine année ou dans les 2 prochaines années;
- Dans les CHSLD, il y aura également des équipes dédiées qui vont rester même après la crise et le gouvernement travaillera aussi pour offrir davantage de maintien à domicile pour que les gens puissent rester le plus possible ou le plus longtemps à domicile;
- Questionné quant à la possibilité qu'a évoquée M. Trudeau d'augmenter les transferts fédéraux en santé ou de ramener la gestion des CHSLD sous l'emprise fédérale, M. Legault répond en demandant de ramener les transferts en santé au niveau original (financement de 50 % plutôt que 23 %), ajoutant que le Québec s'occupera de gérer le réseau;
- Questionné quant à la possibilité que le gouvernement du Québec reprenne le contrôle des CHSLD privés, M. Legault répond que la situation sera analysée dans les prochaines semaines, mais qu'il ne faut pas exclure cette possibilité. Des démarches sont effectuées en ce sens. Il pourrait y avoir une opportunité de transférer les CHSLD privés subventionnés au public à l'arrivée du terme de leurs contrats.

Appel à tous dans les CHSLD

- Initialement, quand on a demandé aux gens de s'inscrire sur le site « Je contribue », on exigeait deux choses : d'être qualifié et d'accepter de venir travailler à temps plein. Par contre, le gouvernement est présentement en train de revoir la liste et demande maintenant aux personnes qui ne se sont pas inscrites sur le site, de s'inscrire pour venir aider pour travailler dans les CHSLD publics, si elles sont disponibles à temps plein, même si elles n'ont pas de qualification;
- Ce ne sera pas du travail bénévole. Ces personnes gagneront le salaire des aides de service dans les CHSLD, incluant les primes. Ça donne un montant de 21,28 \$/ heure, 777 \$ / semaine, 3 368 \$/ mois. Toute personne qui veut venir travailler à temps plein pourra avoir ces montants;

- Questionné quant à la situation des agences privées de placement de personnel qui profitent de la situation pour offrir leurs services à des taux beaucoup trop élevés, M. Legault a demandé à la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Danielle McCann, de régler ce problème. Elle nous dit que rien n'est exclu, que ce soit réglementaire, juridique. C'est inacceptable et le gouvernement va procéder rapidement.

Déconfinement et réouverture

- La semaine prochaine, le gouvernement déposera son plan de réouverture des entreprises et des écoles. Le port du masque sera fortement conseillé pour éviter la transmission et afin de gérer le risque. Toutefois, cela ne remplace pas le lavage des mains, la distanciation et le fait de rester à la maison si vous avez des symptômes. Par contre, à certains endroits, on ne pourra pas respecter le 2 mètres. C'est pourquoi on recommandera le port du masque pour protéger les autres. Il faudra bien le mettre, bien l'enlever et le laver. Il y aura des vidéos qui expliqueront la façon d'utiliser le masque fait maison. Toutefois, pour les enfants de moins de 2 ans, il n'est pas question de mettre des masques;
- Pour les inquiets, la réouverture sera faite de façon graduelle et des tests seront effectués pour s'assurer que la situation ne dégénère pas. Le cas échéant, le directeur national de santé publique, docteur Arruda, nous dit qu'on pourrait devoir faire un pas en arrière;
- Toutefois, le premier ministre nous met en garde, il y aura toujours des risques. Par contre, si on restait encore enfermés pour des mois, il y aurait des effets pervers. Il faut se déprogrammer pour changer d'approche et d'attitude. La vie va être différente, on va continuer de rester à 2 mètres pendant plusieurs mois, mais on a besoin que le Québec renaisse, que la vie « normale » reprenne, que les Québécois retrouvent l'espoir. On a besoin de nos amis et de, tranquillement tout en étant prudents, recommencer la vie en société.
- Sur la déprogrammation des Québécois, M. Legault confirme être victime de son succès. Les gens ont bien écouté et ne veulent plus sortir de chez eux. Par contre, il est clair qu'on ne peut pas attendre un vaccin, parce que ça va prendre entre 6 et 24 mois avant d'en avoir un. Si tout le monde reste à l'intérieur pendant ce temps-là, on aura des problèmes bien pires, incluant les problèmes de santé mentale;
- Puisque les enfants, jeunes et personnes moins vulnérables seront appelés à se déconfiner progressivement cet été, le premier ministre ne conseille pas aux gens de plus de 60 ans de prendre leurs petits-enfants dans leurs bras pour l'instant. Ils seront toutefois peut-être capables de se voir à 2 mètres de distance bientôt. Le docteur Arruda comprend le sacrifice que cela représente, mais on veut préserver la vie et s'assurer qu'ils pourront les prendre dans leurs bras le plus longtemps possible;
- M. Legault prend relâche pour la fin de semaine.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**. Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

– 30 –

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca